

# « BACKLASH » ET DROITS DES FEMMES, QUAND L'EVRAS NE FAIT PAS EXCEPTION

Sophie PEREIRA

Chargée de recherche à l'Université des Femmes

Nous vivons dans une société qui continue de banaliser largement les violences sexuelles¹ et de culpabiliser les victimes, qui restent le plus souvent de sexe féminin. Cette banalisation et cette culpabilisation sont bien réelles dans la plupart des cas de violences sexistes, comme le harcélement de rue vécu au quotidien dans l'espace public, à tel point que certain·e·s parlent, à juste titre, de « culture du viol »². Le traitement médiatique réservé aux violences faites aux femmes reste problématique: « crime passionnel » et autre « drame conjugal » sont des expressions que l'on peut régulièrement lire et entendre dans les médias — alors que le terme de féminicide paraît plus approprié dans la plupart des cas. Ce type de phrases n'est pas anodin. En amenant les actes de violences dans le registre du théâtre ou de la folle passion, elles ont pour effet de déresponsabiliser plus ou moins subtilement les hommes suspectés et surtout d'occulter en permanence les rapports de domination prégnants dans nos sociétés patriarcales, ainsi que le caractère collectif de ceux-ci.

## LA DÉPOLITISATION DE L'EVRAS EN OUESTIONS

Dans ce contexte, il m'a paru intéressant de poser la question de la dépolitisation de l'EVRAS (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) pour tenter d'en déterminer la réalité et la pertinence. L'intérêt d'une telle démarche réside dans le fait qu'elle pourrait éventuellement contribuer à révéler des éléments participant d'une meilleure prise en compte des enjeux de l'EVRAS relatifs à l'égalité entre femmes et hommes, entre filles et garçons. À l'heure actuelle, la critique de l'EVRAS est en effet exercée par les seules forces conservatrices, la plupart du temps dans un objectif de dénigrement de l'éducation à la sexualité en tant que telle. Le moins que l'on puisse dire est qu'elles ne proposent pas la moindre piste d'alternative porteuse de davantage d'émancipation, pourtant souhaitable, pour les jeunes femmes entre autres.

L'analyse de l'évolution qu'ont connue en parallèle différents types de discours

féministes apporte des éléments de compréhension. On sait que ces discours sont fondamentaux et fondateurs en matière d'éducation sexuelle « moderne », en ce qu'ils constituent un des lieux principaux de formulation de réflexions portant sur l'articulation entre sexualité et espace social. Il apparaît que des courants féministes parmi les plus en vue à l'heure actuelle, en offrent une conception qui peut être considérée comme dépolitisée. Les femmes, si elles s'y retrouvent définies dans leur individualité et par leur genre, n'y sont plus vraiment considérées comme une catégorie sociale ou politique pertinente. Cette évolution transparaît en particulier à travers le recours permanent aux notions de choix et d'identité personnelle.

#### LE FÉMINISME. C'EST LE CHOIX?

La réduction du féminisme à la liberté de choix a certainement pour effet de simplifier drastiquement la détermination de ses objectifs.

Puisque «le féminisme, c'est le choix » (Szczepanik, 2013, 244), il n'est plus vrai-

ment nécessaire de soutenir certaines luttes, et même, la liberté de choisir des pratiques qui ont été associées à l'oppression et à la soumission des femmes peuvent être revendiquées. Il s'agit souvent d'activités traditionnellement assignées aux femmes. qui ont été longuement problématisées par les analyses féministes matérialistes entre autres, comme le fait de rester au foyer pour éduquer les enfants, de prendre le nom de l'éventuel mari, ou « de se» prostituer. Cette volonté de réinvestir des expériences féminines considérées comme dévalorisantes ou dévalorisées est symptomatique de la forte ambiguïté subsistant au sein des mouvements féministes quant au statut de la féminité, de la maternité, de la sexualité, ou du corps. Lorsque ces enjeux sous-jacents ne sont pas décryptés, cela n'est pas sans impact sur les modèles d'éducation sexuelle promus.

Finalement c'est alors le caractère volontairement choisi, et donc non imposé de ces pratiques, qui va être bien souvent invoqué pour tenter de résoudre la tension entre le personnel et le politique, et mettre à distance le fait que certaines situations restent à l'heure actuelle fortement modulées par des normes et des structures sociales à la fois contraignantes et genrées. Dans ces discours, la seule notion de choix apparaît suffisante pour justifier toute situation, et pour invalider toute préoccupation concernant une situation jugée injuste, par exemple.

# Ľ « ÉGALITÉ DÉJÀ-LÀ »

D'autres auteures comme Francine Descarries (2005), ont relevé que les perspectives féministes centrées sur la seule liberté de choix individuel s'apparentent aux discours de l'antiféminisme « ordinaire », s'assimilant au ressac ou backlash (selon l'expression de Susan Faludi, 1993) dont font régulièrement l'objet les discours et les luttes féministes, ce, y compris de manière parfois non virulente mais plutôt insidieuse.

Cette forme d'antiféminisme « ordinaire » insidieux a pour caractéristique de s'infiltrer jusque dans des discours sociaux souvent progressistes, et repose notamment sur le mythe de l' « égalité-déjà-là », selon la formule de Christine Delphy. Laissant entendre que le féminisme critique et revendicateur aurait accompli son travail de libération des femmes, il suggère que, par conséquent, il ne serait plus nécessaire de poursuivre des luttes féministes collectives. Le féminisme s'exprimerait désormais pleinement à travers l'autonomie acquise et la liberté individuelle accomplie de chaque femme.

Le féminisme critique et revendicateur, grâce à ses réflexions et actions, ayant accompli son travail de libération des femmes serait même devenu inopportun voire contre-productif. Dans cette optique, encore une fois les rapports sociaux de sexe se trouvent « dématérialisés », et l'oppression physique et symbolique des femmes disjointe de la division sexuelle du travail et des intérêts qui en sont retirés (par la classe des hommes), y compris dans la sphère de la sexualité.

Il existe une difficulté importante, voire croissante à l'heure actuelle, à penser l'oppression des femmes dans ses formes physiques et matérielles, y compris dans la sphère de la sexualité. C'est pourquoi l'acte de choisir est à la fois dépolitisé, — car pensé comme un acte purement individuel, désocialisé et réalisé en-

dehors de toute contrainte, dans une société vue comme égalitaire – tandis que la notion de choix se retrouve quant à elle fortement politisée, en ce sens qu'elle est sans cesse utilisée et mise en évidence par divers discours tant sociaux que féministes. Comme le dit Geneviève Szczepanik (2013, 258), «tout tourne alors autour des femmes en tant qu'individues et de leur liberté de choix, laissant de côté les conceptions collectives de la capacité d'action, en tant qu'elle est à la fois rendue possible et contrainte par les structures sociales ». Ce faisant, ce ne sont pas seulement les analyses en termes de rapports sociaux de sexe qui sont évacuées, mais aussi celles qui permettraient d'éclairer les dynamiques d'autres rapports sociaux, ainsi que leur imbrication. Lorsque l'oppression comme la libération sont essentiellement pensées dans une perspective individuelle, le potentiel de contribution à la libération collective des femmes s'en trouve bien évidemment fortement limité

## VERS LE RETOUR DES LUTTES FÉMINISTES COLLECTIVES

Cependant, devant le constat de la persistance de la discrimination systémique qui touche la classe des femmes, dans un contexte de plus en plus marqué par la progression d'idées conservatrices et populistes, d'autres courants de pensée et d'action féministes récents s'inscrivent résolument dans une logique de continuité avec la dimension sociopolitique du féminisme. Ces courants prolongent des luttes collectives à la fois égalitaristes et radicales, mais aussi internationalistes, écologistes et antiracistes.

Cette mouvance, qu'elle se nomme « féminisme solidaire » (selon l'expression de Geneviève Szczepanik, Francine Descarries, Mélissa Blais et Sandrine Ricci au Québec (2010), ou plus récemment, « féminisme pour les 99 % » (dont le manifeste a été développé par Cinzia Arruzza, Tithi Bhattacharya et Nancy Fraser (2019), se caractérise par une volonté conceptuelle et stratégique d'élaborer un discours et des pratiques féministes qui s'organisent dans une plus large mesure autour de la notion de rapports sociaux de sexe.

Elle prend en compte l'imbrication de ces derniers avec les autres rapports sociaux portant division et hiérarchie, comme la race et la classe - considérant que tous ces rapports sociaux contribuent pleinement à la construction et à la reproduction à la fois des clivages entre femmes et hommes, et entre femmes elles-mêmes. Profondément politique, en ce qu'il est explicitement porteur d'un projet de transformation sociale, ce courant du féminisme maintient donc dans une plus large mesure l'idée d'un rapport social universel de domination patriarcale. Il prend aussi en considération la nécessité de développer une lecture plus complète et actualisée qui reflète la diversité des situations vécues par les femmes, de façon à intégrer tant à l'analyse qu'à la pratique la pluralité des configurations hiérarchiques qui départagent les individu·e·s.

Des grèves internationales et de féministes en 2017 et 2018, ont ainsi peut-être marqué l'arrivée d'une mouvance d'activisme féministe renouvelée, qui définit différemment ses problématiques, avec une autre orientation de classe, un *ethos* différent — et signe le retour à un féminisme de masse, à la fois plus radical et transformateur socialement (Arruzza, Bhattacharya, Fraser, 2019, 12).

### CONCLUSION

La lutte pour les droits sexuels et reproductifs, en faveur d'une véritable révolution sexuelle, dont les bases matérielles seront assurées tant pour les femmes que pour les hommes, fait partie des revendications visant l'émancipation de tou-te-s, et passe certainement par une éducation à la sexualité féministe, elle aussi repolitisée. Celle-ci reste encore à construire.

- Des chiffres récents ont montré que sur 100 dossiers de viols, seul un auteur purgera une peine. Il y aurait 100 viols par jour (parmi lesquels quatre viols collectifs par semaine) en Belgique pour seulement quatre plaintes enregistrées. Un e Belge sur cinq estime que le viol est parfois justifié.
- Voir par exemple l'article de Camille Wernaers, « À quand la fin de la culture du viol? », Politique, Revue belge d'analyse et de débat, 18 juin 2019. Disponible en ligne: <a href="https://www.revuepolitique.">https://www.revuepolitique.</a> be/a-quand-la-fin-de-la-culture-du-viol/